

COMITE DE GESTION DU 23 JUIN 2014

COMPTE RENDU

Etaient présents:

- Isabelle SMITH-NAURA, présidente
- Mélanie KENGEN, vice-Présidente
- Sandrine FERON, secrétaire
- Emmanuel BATUT, représentant titulaire des Parents d'Elèves
- Jean-Pierre FAOU, Proviseur
- Guy RAPP, Directeur de l'Ecole Primaire
- Max CLAUDET, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
- Jean-Yves GILLON, Attaché de Coopération Educative
- Arnaud BERGES, représentant titulaire des Enseignants
- Ana AMAYA, représentante titulaire des Non Enseignants

Etaient excusés :

- Pascal CHAZOT, Représentant des Français de l'Etranger
- Caroline CHAVERON, représentante titulaire des Parents d'Elèves
- Lyazid FOURAR, vice trésorier
- Natasa GORANCIC-BARRIER, représentante titulaire des Parents d'Elèves
- Eric DAUDE, représentant suppléant des Parents d'Elèves
- Augusto PICCAGLI, représentant suppléant des Parents d'Elèves
- Pascale DUTHOY, Directrice Administrative et Financière
- Laurent BIECHE, représentant titulaire des Enseignants

Les membres du Conseil d'Administration étant en nombre insuffisant, un Comité de Gestion s'est tenu en lieu et place. Aucune décision majeure ne pourra être prise.

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

- 1) Point sur les effectifs, la structure pour la rentrée 2014/2015 1^{er} et 2nd degrés
- 2) Point sur les travaux d'été : choix des prestataires, organisation et surveillances
- 3) Point sur les procédures d'urgence et sur l'infirmerie
- 4) Questions diverses

La séance est ouverte à 18 heures 30, le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

1. Effectifs prévisionnels et structure de la rentrée 2014

Les effectifs présentés montrent les deux hypothèses suivantes : départ ou maintien des 31 élèves n'ayant pas répondu à ce jour.

Les effectifs prévisionnels s'établissent donc entre 434 et 461 élèves. Il n'y a pas à ce jour de modifications du TRM prévu au primaire ni au secondaire

2. Point sur les travaux d'été : choix des prestataires, organisation et surveillances

a) Travaux d'été : ils concernent les travaux annuels de peintures, réfection des réseaux électriques et des AC. Cette année sont prévues en addition les peintures au sol des jeux dans la cour et la réfection du sol de la salle des professeurs.

b) Travaux de restructuration interne

- Dans le cadre de la restructuration de l'école primaire, du collège et du lycée, des travaux spécifiques (abattage de cloisons dans 2 salles) sont effectués dans le bâtiment central. Les classes ayant été affectées, les travaux sont organisés suivant un planning détaillé avec l'accord des enseignants concernés.
- L'entreprise SHA a été mandatée pour effectuer les auvents de la cour des maternelles, l'insonorisation de la cantine et de la salle de sports. Ces travaux seront terminés fin juillet.
- Le choix de l'entreprise devant effectuer les travaux de rénovation des staffs quarters n'est pas encore arrêté.
- Création de corridors vitrés au rez-de-chaussée du bâtiment principal dans le cadre du dispositif anti-pollution de l'air.
- Les bons de commande pour achat de purificateurs d'air et équipement de tests sont parvenus au fournisseur qui doit livrer pour le 20 août 2014.

c) Travaux de sécurité

Ces travaux concernent le bâtiment Wroebel. La société OFA a été sollicitée, la présence d'un architecte étant requise, la direction est en attente des plans.

La surveillance des travaux sera effectuée par le proviseur, Harjeet, 2 membres de l'APE. En plein accord avec les représentants de l'ambassade, un planning sera effectué, les sociétés intervenants sur le site (sous-traitants compris) devront fournir une liste des personnels. Le SIL devra être associé à ces travaux. La possibilité de récupérer la taxe liée aux travaux sera demandée au service comptable de l'ambassade, les travaux étant réalisés sur des bâtiments de l'ambassade.

3. Point sur les procédures d'urgence et sur l'infirmierie (cf annexes)

2.1 Procédures d'urgence

Il est demandé que soit précisée la chaîne des responsables en cas d'évacuation

Délibération : Validation des procédures avec la modification ci-dessus

Vote du CG : 4 POUR (Unanimité des votants)

La délibération est adoptée.

Il est rappelé que lors de l'AG, le représentant de l'ambassade avait signalé qu'une voiture du SCAC pouvait être mise à disposition si nécessaire

2.2. Infirmierie

La question de la création du poste pour une infirmière française a été évoquée, il a été décidé de laisser le CA suivant prendre en charge cette décision. Toutefois, le Dr Fontaine sera pressentie pour assister la nouvelle infirmière dans la mise en place des PAI et l'organisation du poste à la rentrée 2014/2015.

4. Questions diverses

4.1 Point sur les votes électroniques (cf annexes)

Quatre votes électroniques ont été organisés depuis le CA du 5 juin, ils sont consignés dans les annexes

4.2 Courrier de l'AEFE (cf annexe)

L'AEFE demande que soit considéré le fait de ne pas faire payer les frais de 1ère inscription des résidents, ce qui est déjà le cas dans les EGD. Cela concernerait un résident cette année, le comité réserve sa décision.

4.3 Choix du nouveau prestataire cantine

a) validité du contrat

Le contrat proposé est basé sur le contrat précédent avec Cosmic Kitchen (cf annexe)

Délibération :

Vote du CG : 4 POUR

La délibération est adoptée.

b) choix du prestataire

Suivant un cahier des charges précis, après un comparatif exhaustif et des essais grandeur nature, le choix s'est porté sur la société « Bon appétit », le contrat sera signé cette semaine pour une mise en place à la rentrée

Délibération :

Vote du CG : 4 POUR

La délibération est adoptée.

c) Point sur le changement de banque

Les discussions avec la BNP continuent, la BNP demande un certain nombre de documents émanant de l'ambassade, un courrier vers M. l'ambassadeur a été rédigé en ce sens.

d) Organisation de la rentrée

Les dates des différentes instances ont été fixées en septembre de façon à permettre une plus grande fluidité et une meilleure organisation dans les prises de décisions.

L'AG aura lieu le 18 septembre, le 1er CA a été fixé le 22 septembre le 2ème le 29 septembre. Un appel à candidatures sera effectué dès à présent pour la constitution du nouveau CA.

e) Autres questions :

- Il est rappelé que lorsqu'il y a des changements dans les FA, les modifications financières doivent être validées par le CA. Le budget établi n'est pas figé dans un sens comme dans l'autre en fonction des besoins.

- Il est rappelé que les heures d'intervention des enseignants du lycée sont soumises à une règle précise : les HSE sont basées sur l'échelon 5 au grade donné de l'enseignant.

- La FA « Il était une fois... » a été modifiée, les heures d'intervention demandées par l'enseignant concerné seront payées en fonction de la règle susdite et non 41.5 euros comme il l'a demandé unilatéralement.

- Suite à la demande d'un enseignant résident du primaire pour avoir un 70/30. Le dit enseignant s'est récusé, et a confirmé sa demande de plein emploi. Suite à cette nouvelle, le directeur du primaire confirme que l'enseignant fera 70% face à sa classe et 30% en soutien

- Le représentant des personnels enseignants expose la demande d'un personnel qui quitte l'établissement et veut avoir son mois d'août payé contrairement à ce qui est écrit sur son contrat. Le comité refuse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Date prévisionnelle de l'AG : jeudi 18 septembre 2014

Date prévisionnelle du prochain Conseil d'Administration : 22 Septembre 2014

La secrétaire

Sandrine FERON



La Présidente

Isabelle SMITH-NAURA

